

23^{ème} UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

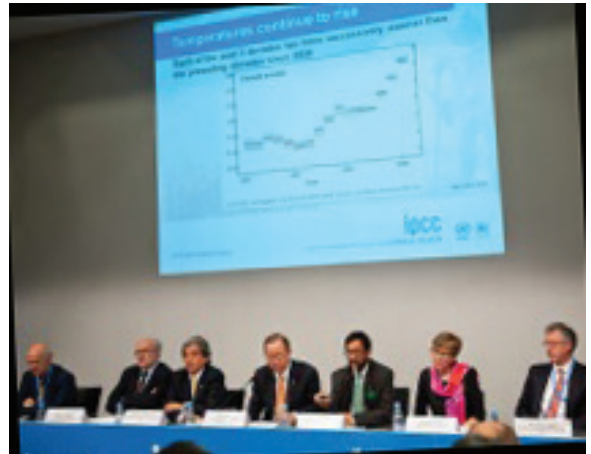
« *Quels impacts sur l'eau et les territoires* »

Du Mardi 4 au Mardi 11 septembre 2018
 Val Soleil Hellandes NORMANDIE
 Domaine des Hellandes en NORMANDIE
 76280 ANGERVILLE L'ORCHER / Manéglise près du Havre

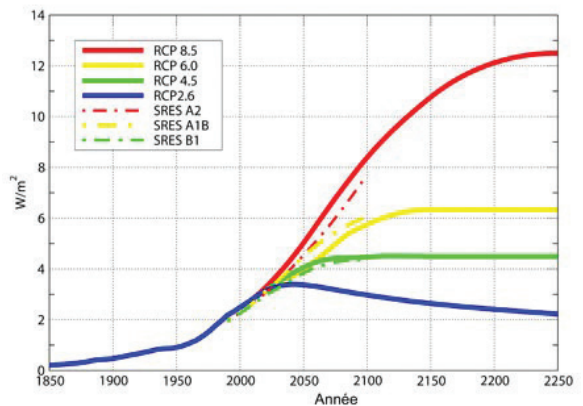


MNLE PACA - 87, Boulevard Tellène - 13007 Marseille
 Tél : 06 86 84 60 13 E-mail : mnlepaca@gmail.com

1988. Création du groupe inter-gouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), créée en 1988 sous l'égide des Nations Unies, l'institution réunit des scientifiques du monde entier dont les conclusions font aujourd'hui autorité.



Evolution du bilan radiatif de la terre ou « forçage radiatif » en W/m^2 sur la période 1850-2250 selon les différents scénarios.



Une expertise depuis 1988. Météo France participe activement aux travaux du GIEC.



23^{ème} UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

« Quels impacts sur l'eau et les territoires »

Les scénarios du GIEC

Le climat à venir est notamment fonction des émissions ou concentrations de gaz à effet de serre et d'aérosols dues aux activités humaines. Or, les émissions humaines dépendent de notre consommation énergétique :

chauffage et climatisation, transports, production de biens de consommation, activités agricoles, etc. Pour réaliser des projections climatiques, il faut donc émettre des hypothèses et des modes de vie à travers la planète.

Juin 1992. Sommet de la Terre de Rio (Brésil)

Sont adoptées deux conventions-cadre : l'une sur les changements climatiques, dont l'objectif est de stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à niveau qui empêche toute perturbation d'origine humaine du système climatique.

Le facteur 4 : réductions des émissions de CO²

Décembre 1997. Le protocole de Kyoto (Japon)

Lors de la 3^e conférence des Nations Unies sur les changements climatiques au Japon, est adopté un protocole à la Convention sur le climat, dit « protocole de Kyoto ».

Il s'agit du premier traité international de lutte contre les changements climatiques. Le texte entre en vigueur en 2005, après avoir été ratifié par 55 pays représentant 55% des émissions de CO². Et arrivé à expiration en 2012. D'où le défi de penser l'après-Kyoto lors du sommet de Copenhague.

